

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction Générale Adjointe de la Solidarité
Direction des personnes handicapées et des personnes du bel âge
127-60

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 5 AVRIL 2019
SOUS LA PRÉSIDENCE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : M. MAURICE REY**

OBJET : Subvention en faveur de l'association Mémoire et Santé en vue du développement de l'action "Le Sans Fourchette" dans le cadre de la programmation de Marseille Provence Gastronomie 2019 (MPG 2019).

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Monsieur le Délégué aux personnes du bel âge, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Dans le cadre de la programmation de Marseille Provence Gastronomie 2019 (MPG 2019), l'association Mémoire et Santé propose le développement de l'action "Le Sans Fourchette" en direction des personnes du bel âge et de leurs aidants. Mémoire et Santé a conçu et développé le projet innovant, "Le Sans Fourchette", afin d'offrir des sorties gastronomiques au restaurant pour des personnes souffrant de troubles neuro-dégénératifs, accompagnées de leurs aidants.

Par une approche pédagogique interactive, "Le Sans Fourchette" sensibilise la future génération de cuisiniers/serveurs des écoles hôtelières à la maladie d'Alzheimer et maladies apparentées.

Les mets « à la bouchée » sont adaptés pour gommer les handicaps invisibles et revaloriser les plaisirs gustatifs, les saveurs, les parfums et redonner l'envie de sortir au restaurant.

L'association a développé un savoir-faire qui résulte de partenariats engagés depuis plus de 7 années avec des professionnels de la restauration (chefs cuisinier, lycées hôteliers...).

Concrètement, Mémoire et Santé propose de réaliser 5 repas tout au long de l'année MPG 2019, échelonnés à raison de un à deux chaque trimestre pour un total de 400 bénéficiaires.

L'action sera développée avec l'implication du lycée hôtelier Bonneveine de Marseille en vue d'une sensibilisation des futurs restaurateurs à la bienveillance pour les personnes du bel âge dépendantes ainsi qu'avec la mobilisation de chefs renommés et de l'association Gourméditerranée dans l'objectif de lancer un label chez les restaurateurs.

Le premier évènement est programmé à la Friche de la Belle de Mai. Les quatre autres repas seront organisés dans les locaux des restaurateurs de l'association Gourméditerranée.

Telles sont les raisons qui nous incite à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL

